



CONTACT-ALPHA

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Le français au travail



Une perception populaire veut que si les francophones de l'Ontario veulent travailler, ils doivent absolument parler l'anglais et uniquement l'anglais. Or, quelques statistiques récentes viennent nuancer cette impression.

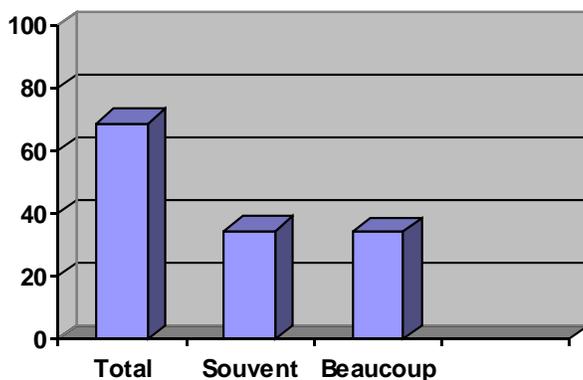
Les statistiques du recensement de 2001 révèlent que 69 % des travailleurs francophones en Ontario utilisaient le français au travail. Au total, 35 % d'entre eux l'utilisaient le plus souvent et 34 % s'en servaient régulièrement.

Nous constatons alors que l'utilisation du français ne se limite pas au foyer. D'ailleurs, les personnes qui parlaient le français à la maison utilisaient davantage le français au travail. Par exemple, parmi les 57 % de travailleurs francophones qui parlaient le français à la maison, 79 % l'utilisaient aussi au travail.

L'utilisation du français au travail varie selon le secteur d'activité. Le français est largement utilisé par les francophones dans l'enseignement (81 %), les services gouvernementaux (79 %) et les services de la santé et des services sociaux (70 %), ainsi que dans le secteur de la pêche et du piégeage (91 %).

L'alphabétisation et la formation de base en français pour les francophones demeurent encore et toujours les meilleures options, parce qu'elles permettent à la fois de construire sur les connaissances antérieures et d'ouvrir les portes à un emploi dans sa langue!

Graphique : Francophones en Ontario qui utilisaient le français au travail



Référence : Statistique Canada (2003). « L'utilisation du français et de l'anglais au travail », *Recensement de 2001 : série « analyses »*. En ligne : <http://www.statcan.ca>

Sommaire

Le français au travail	1
Le site Web de la BDAA a changé d'allure!	2
Le français : une langue bien vivante et en croissance.	2
Histoire de réussite : Le français, c'est payant!	3
Les formatrices complices.	4
L'Office national du film	4
Pour mon enfant d'abord : étape 2	5
Politique sur la petite enfance?	5
Programme de perfectionnement des alphabétiseurs.	5
Comment évoluer vers plus de qualité?	6
Autoévaluation des compétences en gestion	8
Des ressources pour les mathématiques	8
Autoévaluation des compétences en gestion - Réponses	9
À votre service : Faire respecter nos droits : la <i>Loi sur les langues officielles</i>	10
Nouvelles du MFCU	11

Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Rédactrice en chef

Suzanne Benoit

Collaborateurs

Personnel de la Coalition

Membres et membres associés de la Coalition

Graphisme et mise en page

Nathalie Brunet-Deschamps

Impression

Ray-Tek Printing Inc.

Coalition francophone pour
l'alphabétisation et la formation
de base en Ontario

235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca
www.coalition.on.ca

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2006-2007****EXÉCUTIF****Marc Bissonnette**
Président**Debbie Grier**
Vice-présidente**Normand Savoie**
Secrétaire-trésorier**Dominique Godbout**
Présidente
Comité des Ressources humaines**ADMINISTRATEURS**Françoise Cadieux
Lilianne St-Martin
Louise LalondeRose Lalonde
Lucie Lambert
Renaud St-Cyr**Le site Web de la BDAA
a changé d'allure!**

Voici quelques changements au site de la Base de données en alphabétisation des adultes :



L'apparence est plus soignée et moderne.

Le site est séparé: français (www.bdaa.ca/indexe.htm) et anglais (www.nald.ca/index.htm).

Le site suit les normes de l'Initiative d'Accessibilité du Web (WAI) de l'éditeur W3C.

La navigation est améliorée, avec texte déroulant pour une meilleure accessibilité à partir de chaque page vers chacune des catégories du site Web.

Sur la page d'accueil, nous avons regroupé la plus grande partie de l'information sur la BDAA sous cinq liens majeurs, comprenant chacun une description utile. Nous utilisons des verbes «d'action» pour nommer nos liens majeurs, afin d'encourager les usagers à poursuivre leur navigation vers le prochain niveau du site; p. ex., *Obtenir de l'information; Utiliser la bibliothèque; Consulter des sites Web en alphabétisation; Consulter des liens aux ressources; Utiliser les outils produits par la BDAA.*

Le *Fil de presse* BDAA offre un guichet unique pour les ajouts les plus récents au site, y compris les ajouts à *Bibliothèque, Manchettes* et *Histoire de la semaine*. Les derniers ajouts paraissent automatiquement dans la barre du côté de la page d'accueil.

Afin de clarifier leur but, nous avons donné de nouveaux noms à nos collections de bibliothèque : *Matériel de recherche* (anciennement Documents à texte entier de la BDAA); *Matériel d'apprentissage* (anciennement Collection d'alphabétisation de la BDAA); *Ressources disponibles commercialement* (anciennement Catalogue de ressources).

Les 20 documents entiers en format pdf les plus téléchargés par mois sont dorénavant disponibles séparément en français à : www.bdaa.ca/info/quoineuf/20plus/archive.htm et en anglais à : www.nald.ca/info/whatnew/top20pdf/archive.htm

Le français : une langue bien vivante et en croissance**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Le nombre de parlants français a triplé depuis les 50 dernières années, pour atteindre 175 millions dans le monde.

Le français est la 9^e langue la plus parlée au monde.

Le français est la 4^e langue parlée aux États-Unis, avec 1,5 million de locuteurs.

Cent millions de personnes étudient le français à travers le monde (c'est supérieur au nombre d'étudiants de l'espagnol, de l'arabe et du chinois).

La Fédération internationale des professeurs de français compte 80 000 membres.

Il y a deux millions de professeurs de français dans le monde, dont 10 000 aux États-Unis.

Le français est une langue de commerce. Des compagnies d'envergure internationale utilisent principalement le français comme langue de communication :

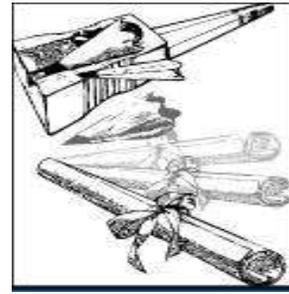
Airbus (le 2^e plus important fabricant d'avions au monde)
SNC Lavalin (2^e plus importante société de génie au monde)
French Carrefour (2^e plus important distributeur de biens au monde, après Wal-Mart)

Tiré de Cantin, A. (31 octobre 2006). « *The Story of French* : une langue en croissance », *Le Droit*.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Le français, c'est payant!



À plus d'un titre, utiliser le français s'est avéré payant pour le centre d'alphabétisation, d'éducation et de formation La Route du Savoir de Kingston.

Les anglophones ont demandé au Centre, il y a plus de cinq ans, d'offrir des cours payants de français langue seconde. Leurs besoins étaient axés sur la communication orale, volet marginal de l'enseignement du français au St. Lawrence College et à l'Université Queen's. Le directeur général du Centre, Marc Bissonnette, a donc développé des objectifs d'apprentissage basés sur six niveaux. La première année, La Route du Savoir a offert le cours de niveau 1.

En ajoutant un niveau par année, en répondant à la demande populaire des communautés de langue française et de langue anglaise cherchant à apprendre d'autres langues et en recrutant des spécialistes des cours de conversation, le Centre a bâti une réputation d'efficacité et offre maintenant ces cours à 5 niveaux de difficulté aux adultes anglophones et un cours aux enfants anglophones de l'élémentaire. De plus, La Route du Savoir offre des cours en espagnol (deux niveaux), en italien (un niveau), en allemand (deux niveaux) et en anglais (un niveau). Depuis l'an dernier, les inscriptions en septembre se chiffrent à plus de 80 étudiants.

Les enseignants que le Centre recrute ont la polyvalence suffisante pour donner leurs cours autant en anglais qu'en français, de telle sorte que le Centre peut offrir le même cours, par exemple l'italien, dans chacune des langues officielles.

Le Centre a d'abord offert seulement des ateliers ouverts à des groupes de 10 adultes. Depuis trois ans, il offre aussi des cours privés développés conformément aux besoins et aux buts de la clientèle corporative ou individuelle. Chaque semestre, une demi-douzaine de ce type de contrats très lucratifs sont ainsi honorés par La Route du Savoir. Depuis septembre, le Centre reçoit des demandes chaque semaine venant d'individus, de compagnies et d'agences provinciales qui se préparent à fournir des services dans les deux langues à Kingston, ville désignée bilingue en mai 2006. Comme la loi prendra effet en 2009, La Route du Savoir profitera de l'occasion pour multiplier le nombre de parlants français par ses cours de langue seconde, tout en augmentant sa visibilité en fournissant à ses apprenants des services et des produits que le Centre ne pourrait offrir sans cette source de financement maison.

Tous les cours sont offerts dans les locaux du Centre, le soir, du lundi au jeudi. Ce semestre, exceptionnellement, un cours privé sera offert à un groupe d'employés de la fonction publique sur leur lieu de travail. Il y a donc une utilisation maximale des ressources matérielles, de même qu'une grande marge de profit qui permet d'embaucher des professeurs pour les apprenants d'AFB ayant des besoins spéciaux, de développer des programmes et de défrayer les coûts du matériel andragogique et pédagogique. Cette activité de financement a consolidé la réputation d'innovateur dynamique de La Route du Savoir en lui permettant de grandir dans la communauté.

Bravo!
La Route
du Savoir.



Louise La Rue
Directrice adjointe
La Route du Savoir
Kingston, Ontario

Les formatrices complices

Venez vous joindre au tout nouveau groupe de la Coalition!

Nouveau!!

LES FORMATRICES COMPLICES

Groupe virtuel de partage de ressources d'enseignement et d'apprentissage (ressources didactiques)

Pensez-vous que vos ressources et vos idées n'ont aucun intérêt pour d'autres formatrices?

Vous vous trompez!

Elles représentent de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire pour d'autres.

Partageons nos connaissances et notre expertise!

Tout le réseau en sortira enrichi, en particulier les personnes apprenantes, qui sont au coeur de notre profession.

POUR QUI?

Toutes les formatrices et formateurs de notre réseau

QUOI?

des références à des ressources (documents et sur Internet) des ressources comme telles (par exemple des feuilles d'exercices) des idées d'activités décrites dans vos mots tout ce qui aide à l'enseignement et à l'apprentissage

COMMENT?

Vous m'envoyez vos ressources et je les partage avec tous les membres du groupe. Des commentaires pourront circuler de la même manière.

POUR NOUS JOINDRE

Envoyez-moi un courriel disant : « Oui! Je veux être complice! »

crussell@coalition.on.ca

L'OFFICE NATIONAL DU FILM



Connaissez-vous l'Office national du film? L'ONF est une agence culturelle fédérale qui a comme mandat de « produire et distribuer des oeuvres audiovisuelles distinctives et audacieuses, qui reflètent la diversité culturelle et qui présentent au Canada et au reste du monde un point de vue authentiquement canadien ».

Cela veut dire que l'ONF a des tas de films intéressants et stimulants. L'ONF a beaucoup de ressources éducatives pour l'enseignement et pour l'intervention sociale, en plus d'ensembles thématiques. *Le souffle du désert*, *Le Rocket*, *Le poids du monde*, *L'erreur boréale* : voilà quelques titres alléchants.



Où trouver les films de l'ONF?

Pour emprunter ou pour louer :

- ? À votre bibliothèque municipale. L'ONF a établi des partenariats avec les bibliothèques des municipalités suivantes : Ottawa, Kingston, Kitchener, London, North Bay, Oshawa, Thunder Bay, Toronto et Hamilton. Les bibliothèques municipales d'autres municipalités ont aussi des films de l'ONF. Renseignez-vous!
- ? À la bibliothèque des universités et des collèges et de certaines écoles (primaires et secondaires).

Pour acheter :

- ? Sur le site Web de l'ONF : <http://www.onf.ca>



Le site Web de l'ONF vous donne également accès à un éventail de ressources (<http://www.onf.ca>) :

- ? Cinéclub : un club de cinéma gratuit comportant plus de 600 films que vous pouvez visionner à partir de votre ordinateur.
- ? Le site « Parole citoyenne » : un espace public et technologique qui appelle à l'engagement, où les mots et les images invitent à une réelle participation citoyenne.
- ? « Ressources éducatives » : une banque de ressources sur l'usage des médias dans l'enseignement par des vidéos, des projets Web et diverses activités.
- ? Des activités sur l'art de l'animation, dont « Ma classe de cinéma » pour les enseignants.
- ? Une plate-forme de diffusion de courts métrages.



La Coalition francophone a demandé à l'ONF d'envoyer à tous ses membres les catalogues et autres communiqués de l'ONF. Profitez-en!



Pour mon enfant d'abord : étape 2

Dans l'édition *Contact-Alpha* d'avril 2006, nous avons fait état de la première étape du projet de recherche sur l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire de notre Coalition.

Sept partenaires y participaient : ABC Communautaire, Alpha Huronie, Le Centre d'alphabétisation ALEC du Nipissing, Le Collège du Savoir, Le Centre d'apprentissage et de formation d'Ottawa (CAFO), Moi j'apprends et La Route du Savoir. Ces centres utilisaient divers programmes d'alphabétisation familiale : *Des livres dans mon baluchon*, *Je m'éveille avec mon enfant*, *J'ai du plaisir à grandir avec mon enfant*, *Grandir avec mon enfant* et *Lire et écrire à la maison*.

Les résultats du premier rapport portaient sur une première cohorte de 52 familles participant aux programmes (de janvier à avril 2005). Le rapport soulignait des changements positifs chez les familles : les parents ont modifié leurs façons de faire avec les enfants, ils ont plus de confiance en leurs compétences et ils font des efforts pour parler un français correct. Les enfants, de leur côté, ont fait preuve de plus de confiance en eux-mêmes et, dans le cas de ceux qui ont participé au programme *Lire et écrire à la maison*, ont rehaussé leurs compétences en lecture.

Le deuxième rapport du projet sera publié sous peu. Produit encore une fois en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM), il porte sur la deuxième cohorte (de septembre à décembre 2005, 102 familles) et la troisième cohorte (de janvier à avril 2006, 75 familles).

Ce rapport fait état de plusieurs changements chez les familles participantes :

- ? une augmentation de la fréquence des activités qui favorisent les littératies multiples chez les parents et les enfants;
- ? une augmentation de la fréquence d'activités qui réunissent parents et enfants;
- ? l'apprentissage de stratégies pour devenir de meilleurs parents (changements d'attitudes et de comportements);
- ? une augmentation de l'utilisation du français.

D'autres constats méritent notre attention :

- ? l'importance des partenariats pour consolider l'appartenance à la communauté francophone, pour faciliter le recrutement des familles et pour bénéficier d'un partage d'expertise et de ressources;
- ? l'importance des programmes d'alphabétisation familiale pour l'épanouissement de la communauté francophone.

Le rapport, intitulé *Pour mon enfant d'abord, Étape 2*, sera disponible sous peu. Si vous voulez obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec la Coalition par courriel à l'adresse suivante : sbenoit@coalition.on.ca. Le rapport sera traduit en anglais.

En septembre 2006, les partenaires de ce projet ont reçu la 4^e cohorte. Une 5^e et dernière cohorte sera formée en janvier 2007. Le projet se terminera en mars 2008.

POLITIQUE SUR LA PETITE ENFANCE?



L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) accorde une mauvaise note au gouvernement Harper pour sa politique en matière de petite enfance.

Dans son rapport annuel sur l'éducation, l'UNESCO signale que les résultats du Canada en matière d'éducation de la petite enfance sont particulièrement mauvais si l'on tient compte des ressources et de l'expertise considérables dont il dispose. Le comité responsable du rapport déplore l'absence complète de politique cohérente sur la petite enfance. En outre, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) plaçait le Canada au dernier rang des pays industrialisés relativement au financement des programmes de petite enfance.

Tiré de Presse canadienne (jeudi 26 octobre 2006). « Petite enfance : l'UNESCO semonce la politique des conservateurs », *Le Droit*.

Programme de perfectionnement des alphabétiseurs



**Venez apprendre et échanger.
Venez améliorer vos pratiques.**

* Tous les cours sont donnés par le biais de CENTRA.*

COURS 1

L'alphabétisation des adultes : de la pratique à la théorie

Ce cours de base présente l'alphabétisation dans un contexte de formation des adultes en Ontario. Il traite des grandes théories de l'apprentissage, de la psychologie de l'apprentissage et des « comment » et des « quoi » en alphabétisation.

QUAND : Du 17 janvier au 7 mars 2007 (8 ateliers)

COURS 2

Comment confirmer le progrès des personnes apprenantes

Ce cours propose une façon d'évaluer les acquis des personnes apprenantes en alphabétisation, en passant en revue les étapes d'une évaluation jusqu'à la construction d'une démonstration.

QUAND : Du 19 janvier au 2 mars 2007 (7 ateliers)

PRÉALABLE : avoir suivi le cours 1

COURS 3

La sélection, l'adaptation et la création de matériel d'enseignement et d'apprentissage

Ce cours aborde les composantes menant à l'utilisation du matériel d'enseignement et d'apprentissage : comment le choisir, comment l'adapter et comment le créer.

QUAND : Du 19 janvier au 2 mars 2007 (7 ateliers)

PRÉALABLE : avoir suivi le cours 1

**Pour plus d'information et pour vous inscrire,
communiquez avec Célinie Russell
(613) 842-5369, sans frais 1 877 464-0504
crussell@coalition.on.ca**





Comment évoluer vers plus de qualité?

Qu'est-ce un centre d'alphabétisation de qualité? Comment évaluer les services qu'il offre? Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) a certes élaboré 18 normes de qualité pour les centres d'alphabétisation. Or, comment les mettre en pratique? L'agence irlandaise pour l'alphabétisation des adultes (*National Adult Literacy Agency*, NALA) a conçu un guide pour aider les centres d'alphabétisation à évoluer vers plus de qualité. Ce guide a été traduit en français. En voici les grandes lignes et quelques outils d'évaluation de la qualité qui pourraient s'avérer utiles.

TABLEAU : UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION POSSIBLE

ÉTAPE	EXPLICATIONS
1. L'intention	Pourquoi faire cette évaluation? Pour améliorer les services du centre? Pour prouver aux bailleurs de fonds que vous offrez des services de qualité?
2. L'objet d'évaluation	Il est utile de préciser une norme de qualité sur laquelle travailler, car il est difficile d'évaluer plus d'une norme à la fois. Décrire la norme de qualité choisie en imaginant la situation idéale. Se demander : que faut-il faire pour que la qualité soit parfaite concernant cette norme?
3. La cueillette des données pour évaluer	Rassembler les données (des éléments qui prouvent ou non que cette norme de qualité est réalisée). Vous pouvez : observer lire des rapports du centre et de votre conseiller du MFCU en discuter avec les alphabétiseurs et alphabétiseuses et les usagers du centre
4. Le jugement	Étape 4a : Choisir et consigner par écrit des indicateurs pour la norme de qualité choisie. Un indicateur est quelque chose qui peut être observée ou mesurée. Étape 4b : Analyser et interpréter les données. Le but est de pouvoir décrire la situation actuelle en ce qui concerne la norme de qualité selon les indicateurs choisis. Ces questions peuvent vous aider : Que nous disent ces données? Que faisons-nous bien? Que pouvons-nous améliorer?
5. La décision	Étape 5a : Planifier l'action à entreprendre. Ces questions peuvent vous aider : Quels changements sont nécessaires? Qui va agir pour que ces changements se réalisent? (Les responsabilités de chaque membre de l'équipe doivent être claires.) Qu'est-ce qui peut être fait? (En tenant compte de la réalité et des contraintes actuelles du centre en ce qui concerne les ressources et les structures en place.) Quel échéancier se donner? Étape 5b : Communiquer les conclusions et le plan d'action. Étape 5c : Concevoir un moyen de suivre et d'évaluer le plan d'action.

Après avoir complété ces cinq étapes pour une norme de qualité, l'équipe choisit une autre norme et recommence, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les 18 normes de qualité aient été évaluées pour votre centre. Il est évident que ce travail s'étale sur une assez longue période.



OUTILS

OUTIL 1 : La situation idéale

Norme de qualité : _____ Date :

La situation idéale

OUTIL 2 : Les preuves

Norme de qualité : _____ Date :

Données (sources)

Source 1 :

Source 2 :

Source 3 :

OUTIL 3 : Les indicateurs

Norme de qualité : _____ Date :

Indicateurs choisis	Pourquoi ce choix?
Indicateur 1 :	
Indicateur 2 :	
Indicateur 3 :	

OUTIL 4 : Analyser les données

Norme de qualité : _____ Date :

Pratiques qui fonctionnent bien dans la situation actuelle	Pratiques qui nécessitent des améliorations	Appuis ou obstacles au bon fonctionnement des pratiques
Pratique 1 :		
Pratique 2 :		

OUTIL 5 : Le plan d'action

Norme de qualité : _____ Date :

Quoi?	Comment	Qui?	Assisté de?	Quand?		Remarques
				Délais inter-médiaires	Délai final	

Adapté de Mangez, N. (septembre 2006). « Un cadre pour évoluer vers plus de qualité », *Journal de l'alpha*, Bruxelles, Lire et écrire communauté française et de Lurette, D. (2001), *Évaluation commune. Session de formation offerte par la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario*, Ottawa, Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

Autoévaluation des compétences en gestion

Vous pensez savoir comment gérer le personnel? Répondez à notre questionnaire pour évaluer vos connaissances à ce sujet. Déterminez si chaque affirmation correspond ou non à votre point de vue. Ensuite, consultez la page 9 pour comparer vos réponses.

	Accord	Désaccord
1. Ma priorité comme gestionnaire est que mes supérieurs soient au courant et satisfaits de ce que je fais.		
2. Je sais être rigoureux et motiver mes employés		
3. La meilleure façon d'aborder la prise de décision est de toujours consulter mes employés et d'obtenir leur avis.		
4. Si je n'approuve pas le style de vie d'un employé, je dois le rencontrer pour le conseiller.		
5. Il y a une relation directe entre mon attitude et la productivité du personnel que je gère.		
6. Si un ou deux employés prennent du retard dans leur travail, c'est une bonne idée de convoquer une réunion générale et d'adresser à tous un mot d'encouragement.		
7. Les gens qui savent déléguer sont les gestionnaires les plus efficaces.		
8. Un bon gestionnaire possède de solides compétences organisationnelles.		
9. Un bon gestionnaire n'a jamais à prendre de mesures disciplinaires.		
10. Il est normal qu'un gestionnaire pique une colère de temps en temps.		
11. Les gestionnaires qui travaillent dans l'ombre et dirigent leurs employés d'une main ferme sont généralement les plus efficaces.		

Des ressources pour les mathématiques

L'hebdomadaire *Espace Alpha* présentait récemment une chronique sur les ressources en ligne portant sur les mathématiques. Il suggère plusieurs sites très intéressants qui portent sur les mathématiques du niveau primaire au niveau intermédiaire (7^e et 8^e année). Attention : la majorité des sites viennent du Québec; les niveaux du secondaire ne sont pas les mêmes qu'en Ontario. N'empêche que ces sites peuvent tout de même convenir à des apprenants adultes en alphabétisation en Ontario. Amusez-vous à les explorer; vous y trouverez peut-être bien des trésors à partager avec les personnes apprenantes.



SITES WEB

Le site **BOUSCOL** présente une variété de sites en mathématiques pour plusieurs niveaux, avec des exercices en ligne et des idées de logiciels intéressants : <http://station05.qc.ca/csrs/BouScol/>

EduTIC Mauricie maintient un site en didactique des mathématiques. Ce dernier contient des exercices en ligne, et des ressources pour les alphabétiseurs : http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=1627

Un autre site, **Vitamine Mathématique**, explique et démontre des principes de numération, de géométrie et de statistiques et présente une grande quantité d'exercices pour appliquer les notions abordées. Les exercices sont colorés, animés et interactifs : <http://www.vitamath.ca/>

Suite à la page suivante

Pour des gens de niveau un peu plus avancé, le site **La règle de 3** offre des exercices animés portant sur les fractions, les proportions et la règle de trois. Cet ensemble d'exercices a été développé pour un public d'adultes en formation d'un niveau de scolarité de 9 années et plus ayant besoin de réviser ces connaissances ou de les acquérir. Ils se présentent sous forme de modules multimédias interactifs. On peut accéder aux exercices par Internet ou bien demander aux Productions Bonsai une version locale à installer sur ordinateur :

http://homepage.mac.com/prod.bonsai/profe0405/orien_00.htm

MATÉRIEL À TÉLÉCHARGER ET À IMPRIMER

Le Guide d'apprentissage en formation de base : les mathématiques comporte deux volumes présentant les notions d'apprentissage selon une échelle de difficulté progressive, partant des concepts de base (numération et les quatre opérations de base), puis évoluant vers les fractions, les pourcentages, la règle de trois et la géométrie. On traite également de certains concepts pratiques tels les systèmes monétaires et les unités de mesure :

http://www.recitfga.qc.ca/Site_base_math/default.html

Exercices de mathématiques est un cahier d'exercices qui portent sur divers aspects des mathématiques de base : la résolution de problèmes avec l'addition et la soustraction, la multiplication et la division, la règle de trois simple et inverse et des problèmes thématiques : http://espacealpha.cdeacf.ca/les_documents/exercices_maths/sommaire_maths.html

Azadenligne est une banque d'exercices offrant 3000 exercices d'arithmétique de base. Il n'y a pas de corrigé pour les exercices.

http://www.alpha.cdeacf.ca/azadenligne/fr/fr_arithmet.html

Source: CDEACF (7 novembre 2006). « Ressources pour les mathématiques », **Espace Alpha**, Pratiques d'alphabétisation. En ligne :

http://www.alpha.cdeacf.ca/les_pratiques/index.php?lire=24



Autoévaluation des compétences en gestion : RÉPONSES

1^{re} RÉPONSE : En général, les employés ont peu de respect pour un gestionnaire dont le principal souci semble de bien paraître aux yeux de ses supérieurs. Le premier objectif d'un gestionnaire devrait être de créer un milieu de travail positif et productif et d'avoir des employés satisfaits.

2^e RÉPONSE : Le fait de mener sa barque avec rigueur tout en stimulant la motivation des employés est un indice éloquent de bonnes compétences de gestion.

3^e RÉPONSE : Il n'existe aucune approche unique et parfaite quant à la prise de décision. La meilleure approche tient compte des circonstances entourant la décision. Bien qu'une démarche consultative soit utile en plusieurs occasions, il est possible qu'on doive prendre une décision unilatérale en cas d'urgence, par exemple.

4^e RÉPONSE : Si le style de vie d'un employé n'a pas d'incidence sur son travail, c'est un sujet qui ne concerne pas le gestionnaire.

5^e RÉPONSE : L'attitude du gestionnaire a un effet direct sur les employés. Une attitude positive améliore les relations entre tous et suscite l'enthousiasme et le désir constant d'amélioration. Par ailleurs, une attitude négative provoque le cynisme, la fatigue et le manque de coopération.

6^e RÉPONSE : Ce n'est pas productif de blâmer tout le monde pour les manquements de quelques-uns. Vous montrez ainsi que vous avez peur de faire face au vrai problème. Il vaut beaucoup mieux parler individuellement aux employés qui donnent un mauvais rendement.

7^e RÉPONSE : Savoir déléguer est l'une des plus importantes compétences que puisse développer un gestionnaire. En déléguant, vous permettez à vos employés d'assumer plus de responsabilités et vous vous libérez pour jouer votre rôle de gestionnaire.

8^e RÉPONSE : Les gestionnaires efficaces se fixent des objectifs tous les jours et gèrent bien leur temps. Ceux qui sont mal organisés passent et font passer leur personnel d'une activité à l'autre sans attendre que les tâches soient terminées.

9^e RÉPONSE : Dans n'importe quel milieu de travail, des occasions se présentent où il faut sévir contre certains employés. Un gestionnaire efficace choisit la mesure disciplinaire la plus appropriée et l'applique. Un bon gestionnaire prend aussi la peine de vérifier que son niveau hiérarchique lui confère l'autorité nécessaire à l'application des mesures disciplinaires en question.

10^e RÉPONSE : Même s'il vous arrive d'atteindre votre seuil de tolérance de temps en temps, vous devez, comme gestionnaire, conserver la parfaite maîtrise de votre humeur. Vous perdrez rapidement le respect de vos employés si vous explosez en leur présence.

11^e RÉPONSE : L'équilibre est fragile entre la visibilité que doit se donner un gestionnaire et la fermeté dont il doit faire preuve. Vous devez constamment communiquer avec les personnes qui relèvent de vous. Vous pouvez ainsi leur prodiguer encouragements et conseils, le cas échéant. Par ailleurs, vos employés ont besoin de sentir que vous leur faites confiance et que vous croyez en leur capacité de faire du bon travail sans que vous soyez toujours contraints à les surveiller.

Tiré de Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada (2006). *Campus virtuel Jeunes professionnels à l'international Les Compétences en gestion et en leadership*.

En ligne : <http://www.international.gc.ca/yipi-jpi/>

À VOTRE SERVICE



Faire respecter nos droits : la Loi sur les langues officielles

C'est à nous, membres de la communauté franco-ontarienne, de faire respecter nos droits linguistiques; c'est notre responsabilité et notre devoir. Nous devons utiliser les services du Commissariat aux langues officielles : ils existent pour nous! De plus, un droit n'existe pas s'il n'est pas exercé.

Comment procéder?

1. Porter plainte, soit individuellement ou à l'aide de nos élus. Nous pouvons porter plainte lorsque nous nous sentons lésés dans nos droits. Ainsi, un citoyen francophone a déposé une plainte lorsqu'il a reçu une contravention à l'aéroport de Toronto rédigée en anglais uniquement. Le Commissariat aux langues officielles a défendu la cause en justice avec succès. Au début de la décennie, les athlètes francophones ont réussi à obtenir de l'encadrement dans leur langue, à la suite d'une plainte déposée au Commissariat par deux députés.
2. Promouvoir nos droits en tant que francophones et éduquer les citoyens sur la dualité et les droits linguistiques. Voilà un rôle que les centres d'alphabétisation et de formation de base peuvent jouer.
3. Exiger et utiliser les services en français. Parlez le français chaque fois que vous avez recours aux services gouvernementaux; adressez-vous d'abord en français aux employés des services à la clientèle. Vous serez surpris du nombre de fois où on vous répondra en français.
4. Élire des parlementaires qui croient aux langues officielles et à la dualité linguistique. C'est notre choix démocratique!

Pour porter plainte ou pour connaître les autres types de soutien offerts par le Commissariat aux langues officielles, visitez le site Web du Commissariat au www.ocol-clo.gc.ca ou encore composez le 1 877 996-6368. À nous, en tant que francophones, de faire respecter nos droits!

Ces informations sont tirées en partie du numéro spécial du *Bulletin Infoaction* du Commissariat aux langues officielles, à la page 7.

Alphabétisation et apprentissage à distance

Explorer le nouveau visage d'AlphaRoute

La collection d'outils pour l'alphabétisation et l'apprentissage à distance d'AlphaRoute se présentera différemment – son design complètement renouvelé facilitera la recherche d'activités et la navigation dans toutes les sections du site. Les apprenants découvriront également un nouveau contenu abondant, dans lequel choisir ce qui les intéresse, ce qui est une autre bonne nouvelle. Les activités d'apprentissage seront facilement accessibles à partir de la page d'accueil.

**C'est facile.
Il suffit d'ouvrir une session et de se lancer!**



www.alpharoute.org
Nouveau visage! Nouveau contenu! Nouvelles activités!



SYSTÈME DE GESTION DU RENDEMENT ET D'AMÉLIORATION CONTINUE (SGRAC)

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités travaille au dossier du système de gestion du rendement et d'amélioration continue (CIPMS en anglais) depuis plusieurs années. Ce dossier comporte plusieurs volets.

Vous vous souviendrez que le MFCU avait embauché une firme il y a deux ans pour « mener des recherches et donner des conseils concernant la mesure de l'acquisition des compétences en lecture, en écriture et en calcul des apprenants ». (Voir la lettre de madame Florence Guy du 12 mai 2005).

En ce qui concerne l'évaluation des apprenants, le MFCU est d'avis qu'il importe de trouver une façon d'évaluer et de se rapporter sur les résultats dans un langage connu et selon des normes reconnues. Il importe aussi que les indices de mesure correspondent aux objectifs des apprenants et tiennent compte de la manière dont ils transféreront leurs nouveaux acquis dans des situations réelles de la vie courante.

Les évaluations devront aussi être liées aux compétences nécessaires pour passer sans difficulté à une des six pistes de transition suivantes :

1. Formation pour atteindre l'autonomie
2. Emploi dans un poste requérant peu de compétences
3. Emploi dans un poste requérant de plus grandes compétences
4. Formation en vue de se préparer à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires
5. Formation en vue de s'inscrire à un programme de préapprentissage ou d'apprentissage
6. Formation en vue de s'inscrire à un programme postsecondaire

Le MFCU a décidé que la meilleure façon de travailler est de faire correspondre notre évaluation à celle de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA). Les indices de mesure de l'EIACA sont plus spécifiques et se rapportent non seulement aux capacités des personnes à lire et à calculer, mais aux capacités des personnes à atteindre des objectifs liés à l'emploi et à l'autonomie personnelle. Les indices de mesure sont reconnus universellement. Ils touchent trois compétences : Textes suivis, Textes schématiques, Calcul (Résolution de problème). Le MFCU produira, avec l'aide des organisations, des outils pour mesurer ces compétences. Ainsi, l'Ontario pourra rendre compte des progrès des apprenants en se servant de l'échelle de l'EIACA et se comparer au reste du Canada et aux autres pays participants.

Il va sans dire que les organisations continueront à évaluer comme elles l'ont fait dans le passé. Les outils développés pour évaluer selon les indices de mesure de l'EIACA seront utilisés à un moment donné pendant l'année. Le MFCU compte terminer le travail d'ici 2010-2011. Nous aurons l'occasion d'en reparler et d'émettre notre opinion. Les choses évolueront probablement beaucoup d'ici la sortie des produits finaux.

D'autre part, Louise Lalonde (Moi j'apprends), Renaud St-Cyr (Alpha-Toronto) et Debbie Grier (Collège Boréal) ont été choisis pour conseiller le Ministère concernant les mesures de rendements pour appuyer les organisations dans leurs efforts d'améliorer leur performance.

ENTENTE CANADA-ONTARIO SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Robert Dupuis, directeur régional à la Division du marché du travail et de la formation au MFCU, fait des présentations sur la nouvelle structure du MFCU et les impacts de l'Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du travail.

Auparavant, les services de formation et d'emploi relevaient de deux ordres du gouvernement. Cette situation n'était pas efficace.

Le gouvernement du Canada a transféré les programmes de formation et d'emploi de l'assurance-emploi à l'Ontario. Six cents employés fédéraux seront désormais des employés provinciaux.

L'Ontario recevra 525 millions de dollars par année du compte de l'assurance-emploi et 53 millions de dollars par année de ressources de fonctionnement.

Les nouveaux fonds fédéraux visent six domaines prioritaires :

- Intégration des Canadiens sur le marché du travail
- Apprentissage
- Littératie et compétences essentielles
- Perfectionnement des compétences sur le marché du travail
- Peuples autochtones
- Aide à d'autres personnes rencontrant des obstacles pour accéder au marché du travail

Ce dossier évoluera très rapidement. L'entente entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2007.



Bonnes et Heureuses Fêtes!

Les membres du Conseil d'administration et le personnel de la Coalition saisissent cette occasion pour vous dire mille mercis.

La confiance et la gentillesse que vous nous témoignez nous touchent beaucoup.

La joie et la beauté déployées en cette saison sont d'excellentes raisons pour offrir des vœux chaleureux aux êtres merveilleux que nous côtoyons.

Que la nouvelle année qui s'amorce laisse place à de grandes réjouissances; qu'elle soit couronnée de succès.



Coalition francophone
pour l'alphabétisation
et la formation de base
en Ontario

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Valeurs

Solidarité : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

Transparence : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

Éthique : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

Respect : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. Améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
2. Donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
3. Appuyer les initiatives du gouvernement;
4. Coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
5. Éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
6. Exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
7. Réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.